

MAGHREB

Féminisation de la migration: dynamiques internationales et spécificités marocaines

Les femmes au Maroc peuvent profiter de l'expertise dans le développement acquise par leurs soeurs expatriées, selon les participants à un récent forum qui s'est tenu à Marrakech en décembre dernier

Selon les participants à un récent forum, les marocaines vivant à l'étranger devraient aider leurs compatriotes féminines au Maroc en partageant leurs connaissances.

Quelque 400 déléguées venues de 20 pays se sont rendus à ce forum à Marrakech pour débattre de la manière dont les marocaines expatriées peuvent, tout en s'intégrant pour le mieux dans leurs pays d'accueil, continuer à soutenir les efforts de développement entrepris dans leur pays d'origine.

"Les femmes MRE ne vont pas toutes revenir au Maroc. Mais, il faut qu'elles restent attachées à ce pays tout en s'intégrant dans leur pays d'accueil", dit Yasmine Abd al-Fadel, qui habite au Canada tout en oeuvrant pour aider son pays d'origine.

"Personnellement, je me sens et marocaine et canadienne", a ajouté Fadel à l'attention des participants à ce forum de deux jours, qui en est à sa seconde édition et qui s'est achevé le 20 décembre dernier.

L'objectif de ce forum, intitulé féminisation de la migration: dynamiques internationales et spécificités marocaines, "était de préparer les femmes candidates à l'immigration et d'aider celles qui ont des projets de développement au Maroc.

De nombreux participants au forum ont recommandé la création d'un centre qui, selon eux, permettrait aux femmes - au Maroc comme à l'étranger- de partager leurs connaissances et qui faciliterait la création d'un forum en direction des jeu-



nes migrantes.

"Les réseaux de communication entre les migrantes et les femmes qui vivent encore dans le pays devraient aussi se développer, de telle façon que les expatriées puissent transmettre leur expertise", déclare Fadel.

Les participants ont appelé également à mettre en place un espace rassemblant de toutes les investisseurs et les politiques marocaines d'ici et d'ailleurs. Elles veulent aussi la création d'une base de données concernant la situation des migrantes marocaines dans leurs pays d'accueil.

Les marocaines vivant à l'étranger

"demeurent souvent traitées avec des visions stéréotypées", a dit Nouzha Skelli, Ministre marocaine du Développement Social, lors de cette assemblée.

"cette migration s'est diversifiée, et concerne des migrantes à statuts divers et ayant des besoins et attentes diversifiés", a-t-elle ajouté. Elle encourage les marocaines expatriées à s'impliquer davantage dans les recherches, les études, les observations et les analyses.

"il s'avère désormais indispensable de changer l'image stéréotypée qu'ont les MRE sur la mère-patrie et vice-versa", a dit Driss El Yazami, président du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger.

"Cela passe en premier lieu par l'accompagnement médiatique des actions menées par la communauté marocaine établie à l'étranger ainsi que par les associations de la société civile au Maroc" ajoute-t-il.

Yazami se félicite de la mise en œuvre des recommandations de la première édition., qui, dit-il, a mené à la mise en place d'un dispositif d'assistance juridique en faveur des femmes marocaines en situation de vulnérabilité à l'étranger et d'une aide spécifique au profit des femmes émigrées dans les pays du Golfe.

Par Sarah Touahri pour Magharebia .com

VOUS AVEZ LA MARCHANDISE?

Votre publicité en couleurs sur Maghreb Canada Express à partir de seulement 50\$, par mois.

En Noir et Blanc à partir de seulement 30 \$! *

10 fois moins cher
(qu'une carte d'affaire).
100 fois plus efficace.

TÉLÉPHONEZ AU: 514-576-9067

NOUS AVONS VOS CLIENTS!

(*Taxes on sus)

Les nouveaux ministres devront "mettre les bouchés doubles pour aller résolument de l'avant dans la réforme profonde" du système judiciaire et faciliter le programme de régionalisation.

Pour tenter de faire avancer plus rapidement les projets de développement et les réformes institutionnelles au Maroc, le Roi Mohammed VI a nommé lundi 4 janvier de nouveaux ministres à l'Intérieur, à la Justice, au Tourisme, à la Modernisation et aux Relations avec le parlement.

L'avocat Taib Cherkaoui remplace ainsi Chakib Benmoussa au ministère de l'Intérieur. Cherkaoui, qui sera responsable de la police marocaine, est le premier ministre de l'Intérieur à ne pas avoir suivi un parcours dans le domaine de la sécurité.

Le ministère de la Justice sera quant à lui dirigé par un spécialiste du droit, Mohamed Naciri, ancien président du barreau de Casablanca et membre du Conseil constitutionnel. En sa qualité de remplaçant d'Abdelwahed Radi, Naciri se retrouve en charge d'un ministère qui est actuellement en pleine réforme.

Il s'est engagé à "faire en sorte que les citoyens ou les investisseurs étrangers aient confiance en la justice".

Yassir Znagui hérite du portefeuille du Tourisme, en remplacement de Mohamed Boussaïd, pour diriger un ministère critique, essentiel à l'économie du pays.

Driss Lachguer, de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), est le nouveau ministre des Relations avec le parlement, en remplacement de Saâd Alami, membre d'Istiqlal. Alami dirigera désormais le ministère chargé de la modernisation du secteur public, où il remplace Mohamed Abbou.

Lachguer s'est engagé à veiller à ce que le parlement joue un rôle dynamique dans le développement du Maroc.

"Le Maroc est en chantier et il y a autant de défis à relever. Le parlement a un rôle important dans ce sens, et notre mission est de répondre aux attentes du pays", a-t-il déclaré.

Responsables politiques et observateurs ont accueilli favorablement ce remaniement.

"Les changements à la tête des ministères de la Justice et de l'Intérieur sont emprunts

de significations positives", a déclaré à Magharebia l'avocate et parlementaire Fatima Moustaghfir.

Elle estime que le choix d'avocats pour diriger la justice et l'intérieur signifie que ces ministères seront perçus comme "souverains", et qu'aucun parti politique ne sera en mesure de les manipuler à son propre avantage.

Concernant le ministère de l'Intérieur, "la nomination d'un homme de droit est susceptible de faire régner la justice et l'équité sociale", a-t-elle indiqué. Mme Moustaghfir estime que les décisions du ministère seront conformes à la loi, dans la mesure où les deux ministres maîtrisent parfaitement le volet juridique.

"Par exemple, les arrestations et la censure à l'égard de la presse émaneront de la loi", a-t-elle ajouté.

L'économiste Fatima Mbarki a pour sa part salué la nomination de deux spécialistes expérimentés en matière juridique.

"La mise en place de la politique de régio-

nalisation avancée nécessite un homme de droit chevronné pour réussir le projet", a-t-elle déclaré. "Même chose pour la réforme de la justice, qui nécessite des compétences juridiques particulières."

Leïla Ennaji, professeur de sciences politiques, rejette l'idée que ce remaniement ministériel ait eu pour intention de sanctionner des ministres inefficaces.

"Je ne pense pas que le départ des ministres de l'Intérieur, de la Justice et du Tourisme ait été conçu comme une sanction, parce que si c'était le cas, beaucoup de ministres du gouvernement El Fassi devraient alors partir pour leur productivité et leur rendement peu probant", explique-t-elle.

Elle estime que le gouvernement a été remanié "pour accompagner les nouvelles orientations du pouvoir".

Par Hassan Benmehdi et Siham Ali pour Magharebia.com

BON À SAVOIR...

Brèves... Brèves... Brèves... brèves...

LE NOMBRE DE PASSAGERS INTERNATIONAUX EN HAUSSE DANS LES AÉROPORTS MAROCAINS

Selon une dépêche de la MAP, le nombre de passagers internationaux ayant transité par les aéroports du Maroc, durant la période janvier-novembre 2009, a atteint quelque 11 millions de personnes contre 10,6 millions une année auparavant, soit une hausse de 4%.

Environ 46% de ces voyageurs ont passé par le Hub Mohammed V, selon les dernières statistiques publiées conjointement par le département et l'Observatoire du Tourisme. Les aéroports des deux principaux pôles touristiques du Royaume, en l'occurrence Marrakech-Ménara et Agadir Al-Massira, ont drainé des parts respectives de 23% et 29%, selon la même source.

Ces trois aéroports ont affiché des résultats contrastés durant la période Janvier-Novembre 2009, avec une hausse de 3% pour l'aéroport Mohammed V et des baisses au niveau des aéroports de Marrakech-Ménara (-4%) et Agadir Al Massira (-1%).

LE TRAIN LE PLUS LONG AU MONDE DÉRAILLE...

Un train de transport de fer, reliant Nouadhibou à Zouerat (Mauritanie), a déraillé le 2 janvier dernier. Trois de ses compartiments ont été endommagés.

L'accident, dont les causes restent encore indéterminées, n'a pas fait de victime, selon des sources concordantes.

D'une longueur de plus de 2 km, le train en question, qui compte plus de 214 compartiments, est considéré comme étant le plus long dans le monde. Il constitue l'unique moyen de transport de fer brut extrait de Zouerat et destiné à l'exportation.

Source: MAP

ALLO ALGÉRIE ?

Selon une dépêche de la MAP (Maroc), l'opérateur de téléphonie Algérie Télécoms table sur pas moins de 18 millions d'abonnés (fixe et mobile), à l'horizon 2013, a annoncé le 2 janvier dernier à Alger le groupe algérien.

Algérie Télécoms, qui compte actuellement environ 12 millions d'abonnés (fixe et mobile), veut atteindre, à cette échéance, 6 millions d'abonnés pour le fixe et 12 millions pour le mobile, a-t-il indiqué.

L'opérateur de téléphonie compte également atteindre six millions d'abonnés à Internet en 2013, tout en fixant l'objectif "de faire de 2010 l'année du haut débit", outre la rénovation du réseau et l'acquisition de nouveaux équipements.

ET CE, MALGRÉ UN CONTRÔLE STRICT SUR LES PUCES DE TÉLÉPHONES MOBILES !

En effet, et selon un communiqué officiel, «les puces de téléphones mobiles anonymes sont désormais classées "matériel sensible", en vertu d'un nouveau décret présidentiel destiné à empêcher les terroristes d'utiliser les moyens téléphoniques pour communiquer et mener des attentats»

Les terroristes ont "longtemps bénéficié de l'anarchie qui a prévalu ces dernières années sur le marché de la téléphonie mobile pour conduire leurs attaques", a écrit le quotidien Liberté dans son éditorial. "Maintenant que l'Etat a repris son rôle de suivi et de contrôle... les terroristes ont perdu une arme puissante", a ajouté le quotidien.

Quelque 95 attaques ont été menées au cours des 3 dernières années en utilisant des puces de téléphones mobiles anonymes.

Source: Magharebia.com

DES SCANNERS CORPORELS SERONT INSTALLÉS DANS DES AÉROPORTS CANADIENS

Le Canada décide de renforcer la sécurité en dotant les grands aéroports du pays de scanners corporels. Le ministre fédéral des Transports John Baird a annoncé mardi après-midi, l'acquisition de 44 scanners corporels pour une valeur approximative de neuf millions de dollars. Ces scanners seront utilisés pour les personnes qui se rendent uniquement aux États-Unis. Les appareils seront utilisés pour un deuxième contrôle qui sera jugé nécessaire. Plusieurs considèrent que cette nouvelle technologie porte atteinte à la vie privée. Elle ne fait pas non plus l'unanimité en Europe, mais l'attentat manqué sur le vol Amsterdam - Détroit, à Noël, a convaincu plusieurs pays de l'implanter dans leurs principaux aéroports. La technologie de scanners corporels a été mise à l'essai l'an dernier à l'aéroport de Kelowna, en Colombie-Britannique, à l'Ouest, pendant plusieurs mois et les résultats étaient satisfaisants.

Source: RCI